

REPUBLIQUE FRANCAISE
—
DIRECTION GENERALE
DE L'AVIATION CIVILE
—

Edition du GSAC
Organisme délégué

FICHE N° IM 230

BALLONS A AIR CHAUD

LINDSTRAND

Edition n° 1

Mai 1995

Nombre de pages : 3

FICHE DE NAVIGABILITE ASSOCIEE
AU CERTIFICAT DE NAVIGABILITE DE TYPE N° IM 230

—
BALLONS A AIR CHAUD

Marque : LINDSTRAND

Types : 56A, 69A, 77A, 90A
105A, 120A, 150A, 180A,
210A, 240A, 310A

—
Détenteur du C.D.N. de type :

LINDSTRAND BALLOONS LTD
Maesbury Road, Oswestry
SHROPSHIRE SY10 8ZZ

AERO-CLUB CLAUDE CHATEL	
1774	
20.7.95	

—
Certificat de navigabilité de type délivré le 25 novembre 1994

0 - DEFINITION

Les enveloppes des ballons sont de deux types :

- A1 24 fuseaux pour les modèles jusqu'à 180 000 pieds cubes.
- A2 28 fuseaux pour les modèles à partir du modèle 210 000 pieds cubes.

1 - BASES DE CERTIFICATION

Les bases de certification pour importation en France, sont celles du règlement CTG 015A et des conditions techniques complémentaires CTC 015A introduites par les amendements 3 et 4 de la FAR partie 31.

2 - LIMITATIONS**2.1 - Masse**

- La masse maximale autorisée se détermine en fonction de la température ambiante et de l'altitude de vol choisie.
- Elle ne doit en aucun cas dépasser les valeurs suivantes :

Type	56A	69A	77A	90A	105A	120A	150A	180A	210A	240A	310A
Masse maximale en kg	560	690	770	900	1050	1200	1450	1630	1890	1940	2700

2.2 - Température maximale de l'enveloppe

Pour tous les modèles, la température maximale est de 125° C.

3 - EQUIPEMENT**3.1 - Equipement minimal**

- Altimètre.
- Détecteur de température enveloppe (fusible ou sonde à lecture directe).
- Jauges à carburant.

4 - UTILISATION

4.1 - Equipage minimal : 1 pilote.

4.2 - Voir manuel de vol approuvé.

5 - EQUIPEMENTS OPTIONNELS ET COMPATIBLES

Voir annexe 1.

6 - DOCUMENTATION APPROUVÉE

- Manuel de vol, Edition 1, approuvé le 10 octobre 1994.
- Programme d'entretien, Edition 1.0, du 27 octobre 1994.

